

PPRI Vallée de l'Yvette – premiers résultats de l'enquête

L'enquête a été réalisée pour Palaiseau et Villebon par les associations VBGP et ASEVI plus ARDY pour le secteur de Lozère.

288 questionnaires distribués, 143 sur Palaiseau et 145 sur Villebon et 118 retournés remplis, soit 41% de réponses. Sur les 118 familles ayant répondu, 95 étaient présentes lors de la tempête de 1999 et 46 lors des crues de 1978. 28 des 46 familles présentes en 1978 et 65 des 99 présentes en 1999 disent avoir été inondées. 18 riverains ne sont d'ailleurs pas d'accord avec le rapport de crue de 1999, précisant les corrections à apporter

Des zones de crues sont bien identifiées autour du pont des deux gares sur Palaiseau et Villebon, en bas de la rue Léon Bourgeois à Palaiseau et le long du chemin des Foulons à Villebon. Les débordements de la rivière de son lit peuvent être aggravés par des obstructions par des arbres comme en 1999 ce qui pose le problème de l'entretien des berges et du retrait des embâcles du lit de la rivière. Autres remarques: tablier du pont des deux gares trop bas, collecteurs des eaux usées et pluviales sous pression n'autorisant plus le débit, des topographies de route ou de terrain en cuvette..

Notons un manque d'information flagrant : 9 personnes disent avoir été consultées et avoir participé à l'enquête publique, majoritairement sur le quartier de Lozère en raison de l'information donnée par l'association ARDY. A la question « par qui avez vous été informé du classement de votre bien en zone PPRi » 10 personnes ont répondu par la mairie (7 sur Palaiseau et 3 sur Villebon) alors que 25 ont répondu par une association et beaucoup ont découvert ce classement lors de cette enquête. Les réponses sont sensiblement identiques pour les autres communes enquêtées, excepté à Bures.

Cette enquête et les différents travaux réalisés par le collectif mettent en exergue le manque de concertation, le choix de classification, en zone urbanisée ou non, arbitraires, les cartes de validation des calculs peu fiables, le modèle de calcul douteux ; cette crue de référence 100 ans du PPRi serait une crue millénaire ailleurs. Pourquoi ?

Une présentation-débat de l'analyse détaillée de ces travaux, sous forme de diaporama, sera prochainement proposée à l'ensemble des riverains de l'Yvette (vers fin mai/début juin). La présentation, corrigée des commentaires de la population, sera ensuite proposée aux élus.

Aller à vélo à Paris ... comme en 2009!



Le dimanche 6 juin, journée du vélo, la Fédération des Pistes Cyclables organise avec l'ASEVI pour Villebon une « convergence » vers Paris en passant par Palaiseau, Antony etc. Nous vous donnons rendez-vous à 10h sur la place de la Mairie. Arrêt regroupement au Louvre et pique-nique au Champ de Mars..

Plus d'informations sur le site de l'ASEVI ou par mail à ajcgodard@wanadoo.fr

**L'Asevi défend votre environnement et votre qualité de vie.
Elle est à votre écoute pour tous les problèmes de cadre de vie.
Appelez nous au 01 60 10 63 77!**

www.asevi.net courriel à contact@asevi.net

17 bis avenue du Val d'Yvette - 91140 Villebon-sur-Yvette

Adhésion 15 Euros par an



ASEVI Association pour la Sauvegarde de l'Environnement à Villebon

L'ASEVI, association loi 1901, a pour but de promouvoir la participation des Villebonnais(es) à la définition et à la sauvegarde de leur cadre de vie

Bulletin n°10 printemps 2010



Votre jardin et vous : les arbres fruitiers sans pesticides

Alain Heurtel, membre de l'Asevi, a présenté en mairie, samedi 27 mars, un exposé sur les méthodes de traitement naturel des vergers (pommiers, poiriers et cerisiers essentiellement) de façon à remplacer les produits chimiques. Cet exposé s'est inscrit dans le cadre de l'opération Phyt'eaux cités (zéro pesticides sur la commune). L'assistance était au rendez-vous, mais pour ceux d'entre vous qui n'ont pu y assister, en voici un bref résumé.

Les particuliers et les jardiniers amateurs utilisent 8% des pesticides vendus en France, ce qui est important. Si l'on veut ne plus avoir à traiter pour tuer les insectes ravageurs, lesquels sont peu d'espèces, mais souvent très nombreux, il faut commencer par apprendre à les reconnaître parmi toutes les espèces dont la majorité est bénéfique pour le verger. L'auteur a présenté successivement tous ces insectes. Le principal danger pour les pommiers et poiriers est un papillon, le carpocapse, responsable des vers dans les fruits et qui occasionnent des pertes considérables. Ce papillon peut être piégé de diverses façons, soit par des perce-oreilles élevés dans l'arbre, par les oiseaux, des cartons ceinturant le tronc ou plus sûrement par des pièges à phéromones qui utilisent la confusion sexuelle. Le mâle est attiré par l'hormone femelle et se trouve piégé dans la glu du piège. L'efficacité est excellente. Pour la cerise, le responsable des fruits véreux est une petite mouche qui passe inaperçue. Son piégeage se fait par des bandes de glu de couleur jaune, à disposer au moment du rougissement des fruits et à ôter en fin de cueillette. La méthode de traitement passe aussi par l'enrichissement du sol par du broyat de bois (mulch) de façon à créer un sol proche du sous-bois des forêts et pour fortifier les arbres fruitiers afin de les aider à résister aux insectes et aux maladies. [Cet exposé est disponible sous forme de fichier pdf téléchargeable au près de l'auteur. Pour cela, vous pouvez envoyer un courriel à heurtel.merlin@wanadoo.fr ou le récupérer sur le site de l'Asevi]

**Assemblée Générale de l'association et réunion publique
mercredi 12 mai au Chalet de Villiers à partir de 20h30**

L'association fonctionne grâce à l'implication de ses membres lesquels sont tous bénévoles. Mais nous avons encore besoin de bonnes volontés. Vos réactions et vos remarques sont précieuses, n'hésitez pas à nous contacter.

Chaque 2^e mercredi du mois à 20H45, réunion à la MJC pour s'informer mutuellement et traiter les dossiers en commun

La biodiversité représente l'ensemble du monde vivant de notre planète. On commence à peine à comprendre les relations entre biodiversité et fonctionnement des écosystèmes et dans le même temps, on constate à quel point l'un comme l'autre sont mis à mal. Qualité de l'air, régulation climatique, purification de l'eau, lutte contre les parasites et les maladies, pollinisation, prévention des érosions et donc, survie des humains dépendent d'une biodiversité florissante (systèmes alimentaires, médicaments d'origine biologique ou non). La perte de biodiversité aura bien des effets néfastes : sécurité alimentaire, santé, vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, sécurité énergétique et accès à l'eau propre et aux matières premières. Comprendre que l'artificiel ne doit pas se faire au détriment du naturel est le principal message à retenir

Regardez, observez, constatez. Un espace urbanisé détruit presque toute vie végétale naturelle et empêche la libre circulation des espèces. Vergers, ruisseaux, prairies, forêts... et donc les terriers, nids, habitats... disparaissent. De plus, des espèces exotiques végétales ou animales sont introduites. Généralement invasives, celles-ci détruisent des espèces autochtones. Les axes de transport coupent forêts et plaines entraînant une incapacité pour certaines espèces de se reproduire et de chasser. La multiplication des axes routiers est, à ce titre, une véritable catastrophe. Et que dire des sols ? Le pire ennemi des vers de terre est le labour en profondeur voire le tassement sous le poids des machines. La micro vie d'un sol dénudé est tuée par les rayons UV. Après plus de 50 ans d'agriculture intensive, beaucoup de sols sont aujourd'hui biologiquement morts avec un maigre 1% de matière organique. Les engrais chimiques sont alors utilisés pour pallier ce manque, alors que les vers de terre faisaient ce travail, labourant la terre en profondeur, creusant des galeries permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer, et non de ruisseler. Remembrement et disparition des haies ont également entraîné une perte considérable de biodiversité et de services rendus pour lutter contre les nuisibles, d'où ce recours aux pesticides, autres agents grandement destructeurs.

Chaque citoyen a son rôle à jouer pour faire de la préservation de la biodiversité une priorité.

- arrêtons de désherber chimiquement ou ne désherbons pas systématiquement et ne tondons les prairies qu'après les pics de floraison de juin
- utilisons le paillage organique économe en eau et les techniques alternatives à l'utilisation des pesticides (conférence de M. Heurtel sur les arbres fruitiers le 27 mars en mairie)
- installons des nichoirs, limitons la pollution lumineuse
- n'introduisons pas d'espèces indésirables qui vont perturber l'écosystème, et ne participons pas au commerce d'animaux et de plantes exotiques ou en danger
- arrêtons l'assèchement des prairies humides, encourageons le reboisement des espèces indigènes, etc

Sur la commune, l'entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires est une démarche très positive pour la sauvegarde de la biodiversité. Mais même si on les replante, n'aurait-on pas pu éviter d'abattre tant d'arbres pour construire un 3^{ème} gymnase ?

Après Phy'Eaux Cités, autre bon point pour le service voirie

Les bandes podotactiles en plastique dont nous avons signalé la dangerosité sont remplacées par des bandes en ciment – moins glissantes.

Fête de la Nature 2010 : En Île-de-France

Suivez la libellule !
www.natureparif.fr



Créée en 2007 sur l'initiative des acteurs de la protection de la nature et gestionnaires d'espaces naturels, cette Fête a été imaginée par des amoureux de la nature pour donner à tous le plaisir de découvrir ou redécouvrir ses richesses naturelles, pour renouer des liens forts avec l'environnement. Pendant cinq jours, des professionnels et des bénévoles des réseaux de protection de la nature font découvrir (gratuitement) des espaces connus ou inconnus. Des centaines de balades, dans des lieux familiers comme dans des coins inaccessibles en temps normal, sont organisées par ceux qui en connaissent les moindres détails. Le public est invité à découvrir des espèces emblématiques ou méconnues, à arpenter des territoires parfois familiers sous la conduite de guides naturalistes, pour mieux comprendre le travail et la passion des gestionnaires d'espaces naturels, des forestiers, des acteurs de la protection de la nature qui veillent au maintien de la biodiversité. La Fête 2010, pour la France, sera le principal événement « grand public » de l'Année Internationale de la Biodiversité. Elle se tiendra **du 19 au 23 mai 2010**. (Sorties nature programmées en France sur: www.fetedelanature.com)

« Au fil de l'eau »

L'ASEVI était invitée jeudi 11 mars par la section Segpa du Collège Jules Verne à participer à un projet pédagogique sur le thème de l'eau. L'après-midi s'est passée autour du bassin de Saulx les Chartreux où nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt les explications de M. Menot, un passionné de l'Association Nature Essonne sur le fonctionnement, et les buts assignés à ce bassin mis en eau en 1985 pour éviter les inondations de l'Yvette à Longjumeau. Nous avons observé quels dispositifs permettent d'éviter les crues, quels autres retiennent les pollutions, comment entretenir une oxygénation de l'eau, comment les digues ont été construites. Le site fait 50 hectares subdivisés comme suit : plan d'eau permanent 7 ha, canaux 2 ha, prairie 33 ha, îles (interdites au public) 5 ha et boisement 3 ha. Le bassin a été Diverses espèces animales vivent et se reproduisent naturellement dans l'étang, (carpes, gardons, brèmes, bouvières, tanches, brochets, perches, poissons-chats). 121 espèces d'oiseaux ont été recensées sur le site, dont le grèbe huppé, le canard colvert, le phragmite des joncs, la rousserolle effarvate. Diverses essences ont été importées lors de l'aménagement du site : essentiellement des peupliers.



Essonne-Propre Essonne-Verte :

Visite du bassin de Saulx-les-Chartreux le Samedi 15 mai (RV à 10h - entrée principale du bassin de Saulx Durée : 1h30 Réservation obligatoire Contact: 01 60 91 97 27)

"Nettoyage" du parcours du cœur dans le bois des Gelles le 11 juin (RV à 13h45 au parking de la rue Muller, avec la Mairie de Villebon et l'Asevi).